

Pourquoi acheter des produits NF ?

La marque NF078 garantit la qualité et la sécurité des robinets et joints plats gaz.

Elle est gérée par CERTIGAZ organisme de certification spécialiste des équipements gaz sous mandat d'AFNOR Certification.

CERTIGAZ est habilité par le ministère de la transition écologique et solidaire (arrêté du 10 octobre 2019) pour les évaluations et les surveillances des performances des matériels à gaz prévues à l'article 6 de l'arrêté du 23 février 2018.

Dans le cadre de la marque NF078, les produits sont régulièrement essayés en laboratoire et les sites de fabrication sont audités annuellement suivant les normes et spécifications des règles de certification NF078 (disponibles sur www.certigaz.fr).



POUR RÉVÉLER LA QUALITÉ D'UN PRODUIT
IL Y A UN SIGNE QUI NE TROMPE PAS.

www.marque-nf.com

Comment les reconnaître ?

- Vérifier que le logo NF figure sur le produit lui-même, sur une étiquette et/ou sur son emballage,
- Demander au fabricant une copie de son certificat NF ROB-GAZ,
- Consulter la liste des produits certifiés sur www.certigaz.fr ou sur www.marque-nf.com.

Réglementation des installations de bâtiments

Les règles de mise en œuvre des matériels dans les installations de gaz sont données par l'arrêté du 23 février 2018 (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020) relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible des bâtiments d'habitation individuelle ou collective, y compris les parties communes, et par la norme NF DTU 61.1 (P 45-204).

Le guide AMG "Appareils et Matériels à Gaz" du CNPG a été reconnu par décisions ministérielles du 23 octobre 2019 comme mode de preuve de conformité aux exigences de l'arrêté du 23 février 2018. Il liste les textes auxquels les appareils et matériels doivent répondre pour être utilisés dans les installations de gaz en France et reconnaît les marques NF et ATG comme preuves de leur conformité à la réglementation.

Réglementation des réseaux de distribution

Selon le code de l'environnement et l'article 6 de l'arrêté du 13 juillet 2000 portant règlement de sécurité de la distribution de gaz combustible par canalisations l'opérateur de réseau est responsable du choix des matériels et des matériaux mis en œuvre sur le réseau.

A noter :

Les robinets GPL sont certifiés par la marque NF115 (NF GAZ).

Les robinets pour réseaux PE sont certifiés par la marque NF136 (NF APE).

Robinets de bâtiment

Ces robinets sont utilisés à l'intérieur des bâtiments comme robinets d'arrêt ou comme robinets de commande d'appareils. Ils sont conformes aux normes du tableau ci-dessous.

Les robinets de commande des appareils de cuisson domestiques doivent être munis d'un dispositif de déclenchement, assurant automatiquement la coupure de l'alimentation en gaz en cas de sectionnement ou de débranchement du tuyau flexible.



robinet de sécurité

Désignation	Norme	MOP
Robinet basse pression	NF E 29-135	0,5
Robinet de sécurité (à obturateur automatique intégré)	NF E 29-140	0,2
Robinet moyenne pression	NF E 29-141	5

Robinets amont compteur

Ces robinets sont conformes à la spécification SROB100-NF et aux normes du tableau ci-dessous. Ils sont prescrits par les opérateurs de réseau de distribution de gaz qui s'appuient sur la marque NF ROB-GAZ pour les sélectionner.

Conçus pour une utilisation en amont des compteurs de gaz (classe de température -20°C), ils peuvent être équipés de divers accessoires ou options, tels que orifices de condamnation, système de condamnation interne, prise d'essai, organe de manœuvre, socle ou système de condamnation automatique.

Les prises d'essais doivent être conformes à la spécification SROB101-NF et peuvent faire l'objet d'une homologation d'accessoire NF ROB-GAZ.

Type	Désignation	Norme	MOP
E	Robinet ¼ de tour, MPB, JSC/JSC	NF E 29-141	5
E1	Robinet ¼ de tour, MPB, PE/JSC	NF E 29-141	5
EA	Robinet ¼ de tour de sécurité, MPB, JSC/JSC	NF E 29-141	5
E1A	Robinet ¼ de tour de sécurité, MPB, PE/JSC	NF E 29-141	5
D	Robinet de compteur, JPC/JPC	NF E 29-135	0,5
C	Robinet, JPG/JPG	NF E 29-135	0,5
M	Robinet à manchette cuivre à braser	NF E 29-135	0,5
B	Robinet, bride/bride	NF E 29-135	0,5

JSC : jonction sphéroconique NF D 36-136

PE : raccord métal plastique NF 136

JPC : joint plat compteur NF D 36-136

JPG : joint plat gaz NF D 36-136

Cu : manchette cuivre à braser



robinet type D



robinet type E1A



robinet à papillon



robinet déclencheur



robinet type F

Autres robinets

Les robinets métalliques à papillon

Ces robinets existent dans des gammes de diamètres très étendues et peuvent être utilisés aussi bien en amont qu'en aval du compteur pour des applications spécifiques telles que les postes de détente d'alimentation des chaufferies ou de locaux tertiaires.

Les robinets déclencheurs de tige-cuisine

Les robinets déclencheurs de tige-cuisine, conformes à la NF E 29-134, sont équipés d'un dispositif interrompant l'arrivée du gaz en cas de manque de pression amont.

Les robinets poussoirs

Ces robinets dits « poussoirs » MPB, JSC/JSC (type F) ou PE/JSC (type F1) doivent être conformes à la norme NF E 29-142.

Initialement conçus pour l'amont compteur, ils ne sont plus préconisés par les opérateurs de réseau de distribution de gaz mais sont utilisés pour le remplacement et pour certaines applications particulières notamment dans les établissements recevant du public (ERP).

Les organes de coupure commandés électriquement



Ces produits également appelés « électrovannes », conformes à la norme NF E 29-827, sont préconisés pour assurer l'accessibilité des organes de coupure définis par l'arrêté du 23 février 2018.



https://www.certigaz.fr/downloads/NF-078-ROB-GAZ_t14710.html